



SCHÉMA PUBLIC DISTRIBUTION EAU POTABLE

Le SMDEA vient d'adopter le schéma public de distribution d'eau potable de votre commune, en concertation avec la Mairie de Saurat et les services de l'Etat.
 Ce schéma délimite les zones desservies par le réseau de distribution et donc, les zones dans lesquelles le SMDEA est tenu d'assurer le service public de distribution d'eau potable.

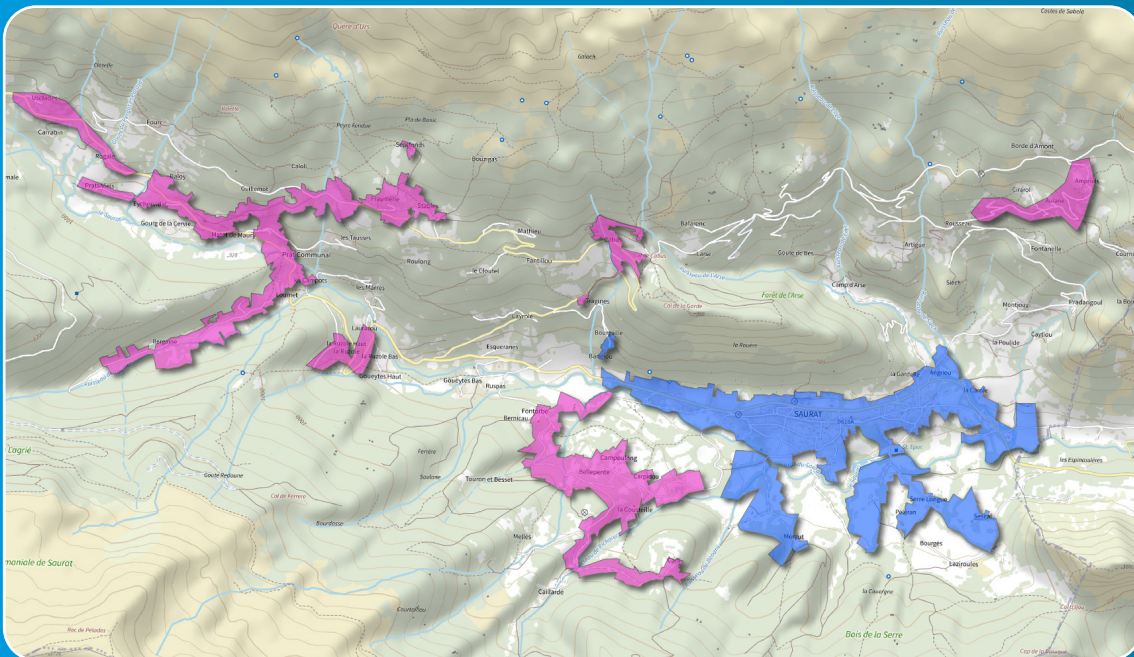
JE SUIS DANS LE PÉRIMÈTRE PUBLIC

- Le SMDEA est responsable de la fourniture de l'eau potable (qualité et quantité),
- Obligation de desserte en eau potable des usagers du service dès lors que la construction est autorisée,
- Intervention des services techniques du SMDEA,
- Fourniture de bouteilles en cas d'eau impropre à la consommation humaine,
- Facturation des usagers,
- Etc...

JE NE SUIS PAS DANS LE PÉRIMÈTRE PUBLIC

- Le propriétaire est responsable de la fourniture de l'eau potable (qualité et quantité),
- Pas d'obligation de desserte par le réseau public d'eau potable,
- Pas d'intervention des services techniques du SMDEA,
- Pas de fourniture de bouteilles en cas d'eau impropre à la consommation humaine,
- Pas de facturation des usagers,
- Etc...

La carte ci-dessous présente les zones qui sont concernées par le nouveau périmètre public de desserte en eau potable :



partie déjà desservie par le réseau public

partie du zonage qui sera étendue à compter du 1er janvier 2025, dans laquelle le SMDEA assurera le service public de distribution d'eau potable

D'ores et déjà, le SMDEA se prépare à exploiter les ressources en eau dont il va récupérer la gestion (partie en rose du zonage). Des études ainsi que des travaux de nettoyage et de suivis de ressources sont en cours.

L'objectif est de sécuriser, dans le temps, l'ensemble de l'alimentation en eau potable de la commune et de ses hameaux identifiés dans le schéma public, tant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs.

LE SMDEA PRÉVOIT DE RÉALISER...



Programmation de la suite des travaux de nettoyage et de réhabilitation d'une partie des captages de Trazines qui dessert le centre bourg de Saurat

50.000 €



Suivi des ressources d'Ampriels, d'Uslades et d'Eychervidal, suite aux travaux d'aménagements permettant la réalisation des mesures..

≈ 2.700 €



Etude de l'alimentation de Carli par la ressource de Trazines afin de réaliser les travaux en 2025

**300.000 à
500.000 €**



Régularisation du dossier d'autorisation de prélèvement de la source de Septfonds et programme des travaux associés (création unité de traitement et desserte en eau potable des hameaux)

**3.000.000 à
4.000.000 €**



Etude des solutions pour l'alimentation de Cabus, en envisageant le cas échéant la connexion à la ressource de Trazines

100.000 €

QUELQUES PHOTOS



L'ensemble du projet vous sera présenté lors d'une réunion publique organisée par la Mairie de Saurat, le **vendredi 13 décembre, à 20h30, salle Maisou d'Amount.**